ANNEXE D CRITÈRES D'ÉVALUATION

Fournisseur	:

Exigences obligatoires

- 1. Les offres doivent satisfaire les exigences obligatoires suivantes. Les offres doivent être étayées à l'aide des détails appropriés, notamment lorsqu'il y a un élément important qui nécessite une preuve à l'appui. Ceux qui ne répondent pas aux exigences obligatoires ne seront pas considérés.
- 2. Les critères d'exigences obligatoires sont :

À L'ATTENTION DES PROPOSANTS : ÉCRIRE LE(S) NUMÉRO(S) DE PAGE QUI CONCERNE DE PRÈS LA QUESTION DU CRITÈRE CI-DESSOUS.

				Pour fin d'évaluation seulement		
	Exigence	Page #	Réussi	Échec	Commentaires	
1.	Fournir une lettre de couverture, de certificat de décharge, et de la tarification de la Commission des accidents du travail provincial.					
2.	Détenir la certification SIMDUT					
3.	Fournir une lettre d'un courtier d'assurance ou d'une compagnie d'assurance autorisée à faire affaires au Canada qui confirme que le soumissionnaire, en cas d'attribution de contrat, peut être assuré en assurance responsabilité civile, afin de respecter les					

ANNEXE D CRITÈRES D'ÉVALUATION

	termes du contra	t.								
Exigences obligatoires : Réussi Échec										
Évaluation de l'équipe										
Département Nom de l'évaluateur (lettres moulées)				Signature	Date					
										